



BILAN DE LA CONCERTATION

L'avenir du Pont du Rouergue à La Réole

Concertation publique
du 14 juin au 14 juillet 2025

À CONSULTER AUSSI SUR :
jeparticipe.gironde.fr



SOMMAIRE

Table des matières

SOMMAIRE 2

1 - PRÉSENTATION DU PROJET	4
LA VIE DU PONT DU ROUERGUE ET SON EXPLOITATION	4
UN PONT EN SOUFFRANCE : FRAGILISE PAR LE TEMPS	4
UN PROJET DE PERENNISATION DU FRANCHISSEMENT	6
Le projet de mobilité	6
Rappel des solutions techniques envisagées	8
2 - LE DISPOSITIF DE CONCERTATION	10
PERIMETRE ET CIBLES DE LA CONCERTATION	10
LE DISPOSITIF DE COMMUNICATION	10
Annonces presse	10
Relations presse	10
Le site internet du Département	10
Les réseaux sociaux	11
Affiches et flyers	11
Les courriels et messages à certains publics cibles	11
Les relais d'information	11
LE DISPOSITIF DE CONTRIBUTION	11
Le dossier de concertation et les registres de contribution	11
La participation sur Internet	12
Un stand et une exposition de présentation	12
Le jour du lancement de la concertation, le conseil départemental a tenu un stand sur le marché de La Réole, le samedi 14 juin 2025 de 9h à 12h30.	12
Des permanences en semaine	12
3 - ANALYSE DES CONTRIBUTIONS DU PUBLIC A LA CONCERTATION	13
LES CHIFFRES DE LA CONCERTATION	13
LES AVIS EMIS SUR LES SCENARIOS D'AMENAGEMENT	13
Contributions concernant le Scenario 1 : Pont réservé aux cyclistes et piétons	14
Contributions concernant le Scenario 2 : Réouverture dans un sens de circulation	15
Contributions concernant la Réouverture dans les deux sens de circulation	16
Le Scenario retenu par le Département de la Gironde	17
LES SOLUTIONS TECHNIQUES	18
La Solution technique retenue par le Département de la Gironde	19
4 - LES SUITES ENVISAGÉES PAR LE DÉPARTEMENT	20
LE SCENARIO ET LA SOLUTION RETENUE	20
LES MODALITES DE POURSUITE DU PROJET	21
LA POURSUITE DE LA COMMUNICATION AUTOUR DU PROJET	21
LE CALENDRIER DU PROJET	21

1 - PRÉSENTATION DU PROJET

Le pont du Rouergue sur la commune de la Réole est un pont suspendu construit en 1934. À l'époque de sa construction, il assurerait seul le lien entre la rive droite et la rive gauche de la Garonne. Depuis le milieu des années 1990, un deuxième pont plus adapté au trafic contemporain a été mis en service à environ 1,5 km plus en amont.

LA VIE DU PONT DU ROUERGUE ET SON EXPLOITATION

Les ponts suspendus permettent le franchissement de grande portée. Ils ont beaucoup été construits dans l'entre-deux guerres. Ces ouvrages restent néanmoins relativement complexes par les très nombreuses pièces mécaniques en jeu, notamment dans le système de suspension.

Le pont du Rouergue a donc fait l'objet d'un suivi périodique très régulier. Ainsi, depuis sa construction et son renforcement en 1940, des travaux lourds d'entretien ont été réalisés, parmi lesquels on pourra noter :

- Le remplacement d'un peu moins de la moitié des suspentes, sur plusieurs campagnes de travaux, entre les années 1960 et 2023
- La reconstruction intégrale du hourdis c'est-à-dire de la dalle béton supportant la chaussée, en 1997
- La remise en peinture de l'ouvrage en 1998

Construit en 1935 pour supporter des charges routières de 16 tonnes, la circulation sur le pont a été progressivement restreinte à des véhicules de plus en plus légers. En 2019, la circulation a dû être interdite aux véhicules de plus de 3,5 tonnes, puis en 2021, à toute circulation motorisée.

Depuis l'hiver 2023, le pont est fermé à toute circulation, y compris piétonne et cycliste, en cas de températures extérieures inférieures ou égales à +5°C.

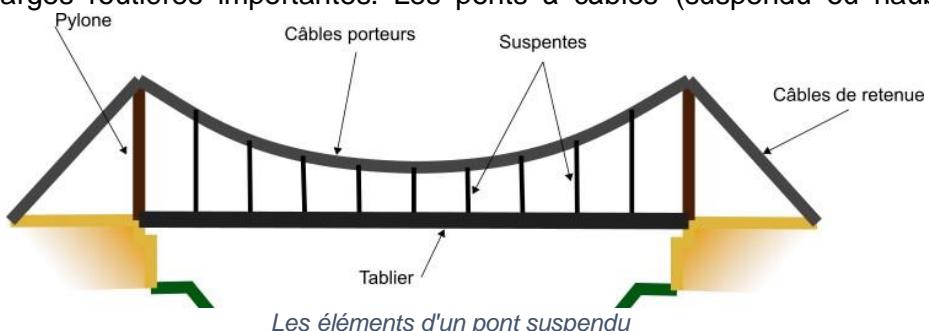
Une navette de substitution a été mise en place par le Département de la Gironde pour répondre aux besoins de déplacement des habitants du Rouergue, durant ces périodes de fermeture.

UN PONT EN SOUFFRANCE : FRAGILISE PAR LE TEMPS

Malgré un entretien et un suivi régulier, le pont suspendu du Rouergue présente aujourd'hui des pathologies importantes nécessitant des travaux lourds de réparation.

La corrosion

La corrosion, communément appelée rouille, est une pathologie courante des ouvrages métalliques. Elle s'attaque à des pièces structurelles du pont, et conduit à réduire la capacité de l'ouvrage à supporter des charges routières importantes. Les ponts à câbles (suspendu ou haubané) sont



particulièrement sensibles à ces phénomènes de corrosion par la multiplicité des pièces constituant la structure, et particulièrement les câbles et leur système d'accroche. Ils sont aussi plus légers que des ponts plus massifs, ce qui les rend structurellement plus fragiles face à ces pertes localisées de capacité.

Le pont du Rouergue n'y a pas échappé et a fait l'objet de plusieurs campagnes de remplacement de suspentes, dont la dernière en 2023 pour un montant de travaux de 700 000 €.

Les câbles porteurs sont également atteints. Ils datent des origines de la construction, quasiment un siècle. Malgré quelques travaux de préservation, ils n'ont jamais été changés en raison de la grande complexité de l'opération.

Pour assurer la pérennité du pont, un remplacement complet des câbles est donc nécessaire.

La fragilité au froid

La fragilité au froid des aciers est un phénomène qui a été découvert suite à l'effondrement du pont de Sully-sur-Loire en 1985. Par temps froid, certains aciers peuvent devenir fragiles. Cela signifie qu'ils peuvent rompre de manière soudaine, sans signe annonciateur. Sur les ponts suspendus cette fragilité peut être critique, en générant des ruptures en chaîne de suspentes, comme ce fut le cas à Sully-sur-Loire.

L'État alors gestionnaire des ponts, a lancé à cette époque une vaste campagne de contrôle sur tous les ponts à câbles de France. Le pont du Rouergue a ainsi été ausculté en 1987. Les prélèvements n'ont alors montré qu'un risque limité.

En 2023, lors des travaux de remplacement de suspentes, de nouveaux prélèvements plus exhaustifs ont été effectués. Ils ont mis en évidence une très grande fragilité au froid de certaines pièces sensibles, et particulièrement les étriers d'ancrage des câbles porteurs et de retenue.

Cette découverte a conduit le Conseil Départemental de la Gironde à prendre des mesures de restriction de circulation par temps froid. **Ce qui explique que depuis fin 2023, le pont est interdit à toute circulation, y compris piétonne et cycliste, en cas de température extérieure inférieure ou égale à +5° Celsius.**

L'origine des pathologies

Si la fragilité au froid est une caractéristique propre au matériau même de la structure, les problématiques de corrosion sont apparues quant à elles au cours de la vie de l'ouvrage. L'évolution défavorable de ces pathologies est à rechercher dans :

- **L'âge de l'ouvrage.** Le pont du Rouergue affiche 90 ans d'existence cette année. Les ponts sont usuellement conçus pour une durée moyenne de service de 100 ans. Malgré l'entretien régulier, l'ouvrage arrive en fin de vie, notamment sur ses parties câblées, les plus sensibles.
- **L'évolution du trafic.** Le pont a été conçu à une époque où les charges routières étaient beaucoup moins importantes qu'aujourd'hui, et avec un niveau de trafic bien moindre. Cette sur-sollicitation de l'ouvrage a conduit à un endommagement accéléré de ses éléments structurels.

Les effets du changement climatique. L'aggravation des évènements climatiques extrêmes en nombre et en intensité a une incidence directe sur l'ouvrage en accélérant les phénomènes de corrosion.

UN PROJET DE PERENNISATION DU FRANCHISSEMENT

Le projet de mobilité

Le projet de pérennisation du franchissement n'est pas qu'un projet d'ouvrage d'art, il doit avant tout répondre à une **problématique de mobilité locale**.

Il s'inscrit en cela dans le **nouveau plan de circulation souhaité par la commune de La Réole**. Ce projet prévoit notamment, pour le pont du Rouergue, son inscription dans **le plan des axes structurants de déplacements cyclables**.



Plan cyclable (source : étude ITER)



Hiérarchisation du réseau de voirie (source : étude ITER)

Il redéfinit par ailleurs la **RD9E6**, et donc le pont du Rouergue, comme un axe de desserte communale.

En termes de mobilité, le projet de pérennisation du franchissement devra donc :

- **conforter l'usage cycliste** de l'ouvrage, tant pour les usages touristiques que pour les déplacements du quotidien
- **mettre aux normes d'accessibilité** l'ouvrage pour les déplacements piétons
- **confirmer le statut d'axe de desserte** locale de la RD9E6, en diminuant le volume de trafic, par rapport à la situation avant la fermeture du pont en 2021

Par ailleurs, ce projet doit composer avec les contraintes propres aux ponts, particulièrement de cette envergure.

Ainsi, le pont du Rouergue, **qu'il soit réhabilité ou reconstruit, ne sera pas rouvert aux circulations des véhicules de plus de 3,5 tonnes, en raison des surcoûts que cela engendrerait**. Cette possibilité de transit pour les poids lourds serait incompatible avec le caractère d'axe de desserte de la voirie.

De même, **la réouverture dans les deux sens de circulation n'est pas envisageable**, en raison des surcoûts qu'elle engendrerait, de la nécessité de partager l'espace circulable avec les modes doux, et de la volonté de renforcer le caractère de desserte locale.

Le périmètre de réflexion du projet concerne donc, le pont en premier lieu, mais également les accroches du pont sur les berges, en intégrant en particulier, les carrefours avec la RD9e1, en rive droite et le carrefour avec la Route d'Auros, en rive gauche.



Périmètre de travaux

Sur ces bases, deux scenarios d'aménagement ont donc été proposés à la concertation à la mi-juin 2025 :

- **Scenario 1** : le pont du Rouergue est maintenu dans son usage actuel uniquement piéton et cycliste
- **Scenario 2** : le pont est rouvert à la circulation automobile (moins de 3,5 tonnes), dans un seul sens de circulation

Dans les deux scénarios, le pont restera accessible, **dans les deux sens aux engins de secours**.

Rappel des solutions techniques envisagées

Le Conseil Départemental de la Gironde, maître d'ouvrage de l'opération, a envisagé trois solutions techniques distinctes en vue d'appliquer l'un des deux scénarios.

Solution technique 1 - Crédit d'un nouveau pont

Cette solution consiste en la création d'un nouvel ouvrage de franchissement en lieu et place du pont actuel. Cette option suppose donc en premier lieu la déconstruction complète du pont existant, ce qui représente une opération en soi.

Afin de minimiser l'impact environnemental, aucun nouvel appui (pile) ne serait créé dans le lit de la Garonne. Compte tenu de la portée importante (165 m), seul un ouvrage à câble est envisageable.



C'est un pont haubané qui a été ici imaginé, car ce type de structure répond le mieux aux enjeux techniques et fonctionnels. Sa construction est également moins complexe qu'un ouvrage de type suspendu.

L'accès à l'ouvrage serait limité aux circulations douces (piétons et cycles), et présenterait une largeur de cheminement utile de 4 mètres. Il serait néanmoins accessible aux engins d'entretien et de secours.

Le coût de cette solution est élevé, estimé à environ 15 millions d'€. Ce coût intègre également la déconstruction de l'ouvrage actuel.

Solution technique 2 - Réutilisation du tablier du pont actuel

Cette solution est une solution hybride entre un nouveau pont et la réhabilitation du pont actuel. Il consiste à conserver le tablier du pont suspendu et de le poser sur deux nouvelles piles intermédiaires réalisées dans le lit de la Garonne. Une partie de l'identité patrimoniale de l'ouvrage serait ainsi conservée.



Afin de garantir le bon fonctionnement structurel de l'ouvrage, le tablier serait néanmoins allégé au maximum. Les trottoirs extérieurs existants seraient ainsi supprimés.

L'impact sur les circulations durant les travaux serait limité car les circulations piétonnes et cyclistes pourraient être maintenues temporairement sur les trottoirs avant leur enlèvement.

Cette solution technique présente néanmoins l'inconvénient de la réalisation de piliers dans le lit de la Garonne, impactant fortement l'environnement et nécessitant des autorisations environnementales.

L'accès au pont serait limité aux circulations douces (piétons et cycles), et présenterait une largeur de cheminement utile de 4 mètres. Il resterait néanmoins accessible aux engins d'entretien et de secours.

Le coût de ce scenario est élevé, estimé à environ 8 millions d'€. Ce coût intègre également l'enlèvement des pylônes et des câbles existants.

Solution technique 3 - Réhabilitation complète du pont

Cette solution consiste en la réhabilitation complète du pont actuel, avec un remplacement de l'intégralité du système de suspension (câbles). Le programme s'accompagne également de la réparation des autres défauts mineurs de l'ouvrage et d'une remise en peinture complète.

La répartition des espaces entre les différents modes de déplacement sur le pont serait à reconsidérer afin de répondre aux attentes des réglementations sur l'accessibilité et de Loi d'Orientation sur les Mobilités.

Compte tenu des très faibles largeurs des trottoirs, ceux-ci ne pourraient pas être considérés comme des cheminements réglementaires.

Tout ou partie de la chaussée actuelle serait donc rendue aux mobilités douces.

Le coût de ce scenario est élevé, estimé à environ 10 millions d'€.



2 - LE DISPOSITIF DE CONCERTATION

PERIMETRE ET CIBLES DE LA CONCERTATION

Le Département de la Gironde a organisé, de manière volontariste, une concertation publique sur l'avenir du pont du Rouergue **du 14 juin au 14 juillet 2025**. Elle a été ouverte à tous les publics concernés par le projet, qu'ils soient usagers, riverains, acteurs économiques, etc.

La concertation préalable a eu pour objectif d'informer le public sur le contexte et les enjeux du territoire, et de lui présenter les scénarios d'aménagement étudiés et les solutions techniques envisagées à cette étape des études.

Cette phase a eu également comme objectif de recueillir l'avis du public et de répondre à ses interrogations sur le projet, ses caractéristiques et les conditions de sa réalisation.

L'objectif ultime de la concertation a été de partager l'état de la réflexion sur l'avenir du pont, afin d'intégrer dans le choix définitif l'avis exprimé par les habitants.

LE DISPOSITIF DE COMMUNICATION

En amont de la concertation, et pendant son déroulé, plusieurs actions de communication ont été engagées par le Département afin d'informer le public, des dates et modalités de concertation.

Annonces presse

Des annonces ont été publiées dans l'édition Sud-Ouest Langon/ Sud Gironde (une demi-page le mardi 10 juin 2025), et dans l'hebdomadaire local Le Républicain (1 page le jeudi 12 juin 2025 et un pavé numérique sur le site internet du journal du 9 au 15 juin).

Relations presse

Avant le lancement de la concertation, le Département de la Gironde a également transmis un communiqué de presse annonçant la concertation aux journaux locaux.

Le site internet du Département

Une annonce de la concertation a été publiée sur le site du département, sur la page gironde.fr/inforoutes. L'article renvoyait par ailleurs sur la plateforme départementale de participation citoyenne.

Les réseaux sociaux

Tout au long de la phase de concertation, des informations ont été diffusées sur les réseaux sociaux du Département (Facebook, Instagram et LinkedIn). Cela a permis d'annoncer le lancement de la concertation, d'inviter à s'informer, contribuer, de rappeler que la concertation était en cours puis de communiquer sur les temps forts.

- Sur LinkedIn le 12 juin 2025 > 3 388 personnes touchées, 76 réactions
- Sur Facebook et Instagram, mi-juin > 7 006 personnes touchées, 99 réactions
- Sponsorisation localisée début juillet > 36 280 personnes uniques atteintes (136 819 impressions)

Affiches et flyers

Des tracts annonçant la démarche de concertation ont été distribués lors des marchés du 7 et du 14 juin, et dans les boîtes aux lettres des habitants du quartier du Rouergue. Des affiches ont par ailleurs été mises à disposition dans les commerces de proximité et à la mairie.

Les courriels et messages à certains publics cibles

Le Département de la Gironde a adressé un courriel et un sms à l'ensemble des personnes inscrites sur la liste de diffusion d'information des fermetures du pont du Rouergue, pour les informer de la démarche de concertation préalable, les inviter à contribuer et participer.

46 courriels et 266 sms ont ainsi été envoyés.

Les relais d'information

On notera par ailleurs que la concertation a fortement été relayée par [un collectif de riverain du quartier du Rouergue](#), via leur page Facebook.

7 publications ont été mise en ligne par ce collectif pour inciter les usagers et riverains à participer en amont et pendant la concertation.



LE DISPOSITIF DE CONTRIBUTION

Le dossier de concertation et les registres de contribution

Un dossier de concertation a été mis à disposition du public à la mairie de La Réole, au siège de la communauté de communes, sur le stand départemental le 14 juin, et téléchargeable sur le site Internet du Département. Ce dossier présente l'histoire du pont, les enjeux du territoire liés à l'ouvrage et les différents scenarii et solutions techniques envisagés pour l'avenir du pont.

Des registres papier de contribution ont été mis à disposition du public dans ces différents lieux.

La participation sur Internet

Le Département a mis en place au lancement de la concertation le 14 juin 2025, un espace numérique de participation permettant aux usagers de déposer en ligne leurs avis, remarques et questions sur le projet.

Cet espace de contribution se trouve sur la plateforme départementale de participation citoyenne jeparticipe.gironde.fr

Les contributions ont été clôturées le 14 juillet 2025, laissant la possibilité de contribuer pendant un mois. Le site reste accessible pour consulter le dossier de concertation, et les contributions des usagers.

The screenshot shows a web interface for a public consultation titled "Pont du Rouergue à La Réole". At the top, it displays "Département de la Gironde" and "L'avenir du pont du Rouergue à La Réole". Below this, there are two sections: "121 Contributions" and "120 Participants". A navigation bar at the bottom includes "Présentation", "Les solutions envisagées", "Déposer et voir les contributions", and "Bilan". The main content area contains a question about the future of the bridge and its impact on daily life, followed by a detailed description of the bridge's history and current state.

Site de participation du Département

Un stand et une exposition de présentation

Le jour du lancement de la concertation, le conseil départemental a tenu un stand sur le marché de La Réole, le samedi 14 juin 2025 de 9h à 12h30.

Une exposition retraçant les enjeux, scénarios et solutions envisagés y était affichée.

Des techniciens du Département et le vice-président chargé des infrastructures étaient présents sur place pour expliquer les propositions envisagées et répondre au mieux aux questionnements des usagers.



Marché de la Réole le 14 juin

Cette exposition a également été déployée sur les barrières d'accès au pont de la Réole, aux deux extrémités et installée dans les locaux de la mairie ainsi que dans l'immeuble Gironde du département.

Des permanences en semaine

Enfin, deux permanences départementales ont été tenues en mairie de la Réole les après-midi du 18 juin et du 26 juin 2025.

3 - ANALYSE DES CONTRIBUTIONS DU PUBLIC A LA CONCERTATION

LES CHIFFRES DE LA CONCERTATION

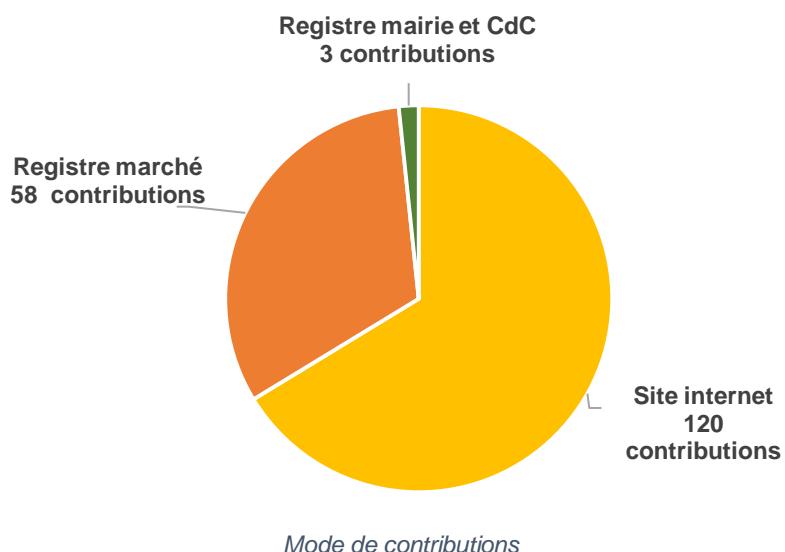
Profitant de la forte attractivité du **marché de La Réole**, le stand tenu le 14 juin 2025 sur le marché a permis de rencontrer **environ 150 personnes** ce jour-là, et d'apporter des éclaircissements sur le projet.

Les permanences en mairie ont quant à elle eu moins de succès, avec une seule visite sur les deux jours. Cette faible participation peut probablement s'expliquer par la forte mobilisation sur le marché et la pleine connaissance des habitants constatée alors de l'annonce faite par voie de presse, ainsi que par la proposition de participation en ligne.

La concertation a enregistré un très grand nombre de contributions écrites, montrant une forte implication de la population.

Au total ceux sont **181 contributions** qui ont été enregistrées :

- 58 contributions sur les registres le jour du marché
- 120 contributions sur le site de participation du département
- 3 contributions dans les registres laissés en mairie et à la communauté de communes.



Ce grand nombre de participations permet une analyse claire des attentes des usagers et riverains.

LES AVIS EMIS SUR LES SCENARIOS D'AMENAGEMENT

Deux scénarios d'aménagement ont été proposés à la concertation :

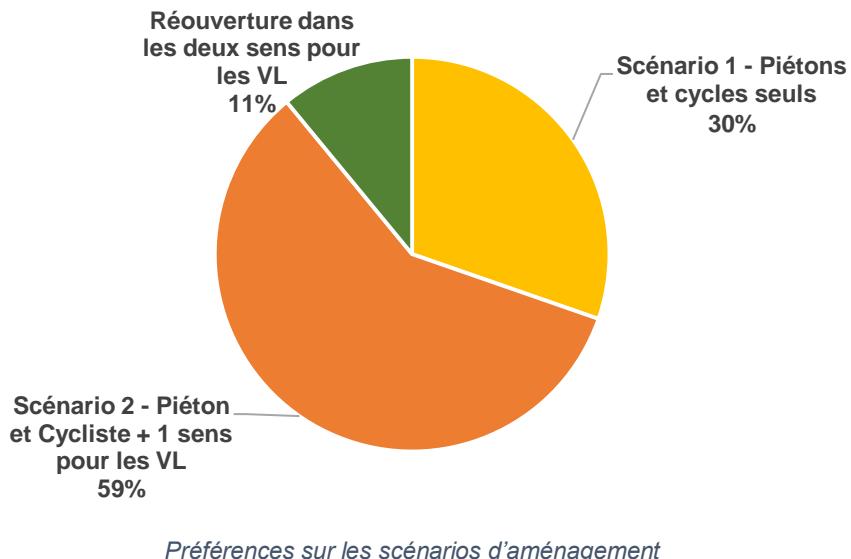
- Scenario 1 : un pont uniquement réservé aux modes doux de déplacements (piétons et cyclistes)
- Scenario 2 : un pont partagé entre mode doux et véhicules légers (moins de 3,5 tonnes) dans un seul sens de circulation

Le choix de scenario a fortement mobilisé les contributeurs, et a donné lieu à de nombreuses argumentations et propositions.

Les contributeurs ont majoritairement opté pour le scenario 2 (59%), avec une réouverture à la circulation automobile, dans un seul sens.

Les partisans du scenario 1 représentent 30% des contributions.

Enfin, bien que non proposée à la concertation pour cause de coût estimé excessif, la réouverture dans les deux sens de circulation a été souhaitée par près de 11% des participants.



Contributions concernant le Scenario 1 : Pont réservé aux cyclistes et piétons

Ce scenario a été choisi par 30% des contributeurs. Une part importante d'habitants du quartier du Rouergue qui a répondu, a noté une nette amélioration de leur cadre de vie depuis la fermeture à la circulation automobile en août 2021. La sécurisation des déplacements piétons et cyclistes est également un des arguments les plus développés en faveur de ce scenario.

« L'idéal est de conserver ce pont, faire les réparations comme indiquées, laisser la circulation piétonne et aux cyclistes, et seulement un accès spécifique aux véhicules de secours. Les mobilités douces doivent être une priorité pour ce cas surtout dans ce secteur qui en a vraiment besoin. La sécurisation des piétons et des cyclistes est vraiment nécessaire. »

« J'habite le quartier du Rouergue. Je pense que l'avis des résidents du quartier est primordial. Je souhaite privilégier la tranquillité et la sécurité du quartier. Depuis que le pont est fermé à la circulation le quartier, bien qu'il soit plus enclavé, est devenu plus agréable. »

« L'état de notre planète (réchauffement climatique) doit nous inciter à favoriser les déplacements dé-carbonés. Un pont ouvert à la circulation automobile incite à l'utilisation de la voiture. Il faut privilégier le scénario numéro 1 »

Contributions concernant le Scenario 2 : Réouverture dans un sens de circulation

Avec presque 60% d'avis favorables, c'est le scenario qui sans conteste a été plébiscité. D'après ces nombreuses contributions, ce scenario apporte le meilleur compromis entre nécessité de préserver l'attractivité économique de la Réole, et donc sa desserte par voie automobile, et celle de préserver le cadre de vie du quartier du Rouergue. La nécessité de développer les modes doux de déplacements est également soulignée.

« Pour le partage du pont avec voiture dans le sens Rouergue vers le Centre-ville de La Réole »

« Préférence pour l'option 3. Une file voiture entrant dans La Réole et une file mobilité douce. La fermeture totale aux voitures a paralysé de façon excessive le quartier et la venue dans La Réole des villages situés de l'autre côté de la Garonne. »

« Réintroduction nécessaire des véhicules motorisés pour dynamiser la ville, emblème architectural. »

Les contributeurs ont majoritairement exprimé une préférence pour le sens de circulation du Rouergue vers le centre-ville, pour favoriser la desserte du centre-ville et de ses services et activités.

Par ailleurs, une demande récurrente a été formulée de mettre en place un alternat par feux de circulation pour n'utiliser qu'une seule file, tout en préservant les deux sens de circulation.

Point de vue du Département de la Gironde

La mise en place d'un alternat par feux de circulation suppose d'avoir une capacité de stockage suffisante des véhicules arrêtés au niveau du feu rouge. Si du côté du Rouergue, l'espace disponible sur la rampe d'accès au pont peut permettre un tel aménagement, côté centre-ville la configuration du carrefour en T en sortie immédiate du pont complexifie grandement cette gestion de la file d'attente. Ainsi il faudrait mettre en place deux feux : un côté Est et un autre côté Ouest ce qui pénaliserait les usagers de la RD 9E1.

Par ailleurs, compte tenu de la longueur du pont, les temps de dégagement des véhicules seraient excessivement longs, de l'ordre de 20 secondes. Ainsi, les feux seraient au rouge plus de la moitié du temps pour éviter les risques de collision frontale. -

Contributions concernant la Réouverture dans les deux sens de circulation

Une part non négligeable des contributeurs s'est exprimée en faveur de la réouverture au véhicules automobiles dans les deux sens de circulation, pour revenir à la situation d'avant août 2021. Le principal argument développé en faveur de ce scenario est de pouvoir faciliter les déplacements automobiles ; cette demande semble être exprimée essentiellement par des habitants de la plaine en rive gauche.

« Que le Pont redevienne comme avant, fonctionnel aux voitures pour les deux sens de circulation et il est conservé pour le patrimoine »

« Il est nécessaire de rouvrir le pont ou un autre à la circulation automobile dans les deux sens. Il s'agit d'une question de continuité et d'égalité territoriale. »

Point de vue du Département de la Gironde

Comme cela a été expliqué dans le dossier de concertation, le Conseil Départemental de la Gironde, en tant que maître d'ouvrage de l'opération, n'a pas souhaité présenter ce scenario de réouverture dans les deux sens de circulation du pont.

Plusieurs raisons sont à l'origine de cette décision :

- *Le devoir de mise en conformité avec les nouvelles obligations légales et réglementaires portant sur le développement des modes doux de déplacements nécessitant de mettre aux normes d'accessibilité l'ouvrage.*

Dans le cadre d'une réhabilitation, les trottoirs existants n'étant pas aux normes d'accessibilité du fait de leur largeur insuffisante, n'étant pas élargissables, un partage de l'espace central entre véhicules motorisés et modes doux de déplacements et donc nécessaire.

- *Le mise en place du plan de circulation et du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), élément incontournable du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Réole qui vise à apaiser la circulation sur ce pont, en privilégiant le pont au sud sur la RD9 pour le trafic de transit.*
- *Le surcoût qu'un tel scenario engendrerait*

Le département de la Gironde ne souhaite donc pas donner une suite favorable à la réouverture du pont dans les deux sens de circulation.

Le Scenario retenu par le Département de la Gironde

Au regard des avis exprimés par les contributeurs à la concertation, le Département de la Gironde a décidé de retenir le scenario 2, de Réouverture dans un sens de circulation, et aménagement d'une voie verte.

Le sens de circulation qui sera retenu n'est pas encore acté et continuera à faire l'objet de discussions durant le développement du projet.

En tout état de cause, le projet se voudra réversible et le sens de circulation pourra évoluer en fonction des besoins et des usages.

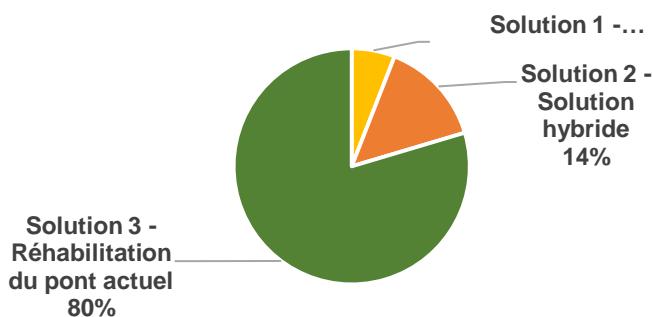
LES SOLUTIONS TECHNIQUES

Trois solutions techniques ont été envisagées par le Département :

- Solution 1 - un ouvrage neuf, nécessitant au préalable la déconstruction de l'ouvrage actuel
- Solution 2 - une réhabilitation partielle avec réutilisation du tablier existant
- Solution 3 - une réhabilitation complète de l'ouvrage

Sur cette thématique du choix technique, les contributeurs ont également beaucoup réagi.

La solution de réhabilitation complète de l'ouvrage a obtenu de **manière écrasante le plus d'avis favorable (80%)**.



Préférences sur les solutions techniques

Les contributeurs se sont très majoritairement exprimés en faveur de l'option de réhabilitation. De nombreux commentaires font état **du fort attachement à l'ouvrage, et à son importance patrimoniale**.

« Ce pont est l'un des emblèmes les plus célèbres de notre chère ville. »

« Pour la conservation de ce monument typique de La Réole qui sait puiser ses forces dans l'Art et l'Histoire. Ce serait très dommage de se débarrasser de cette magnifique silhouette presque "San Franciscaine" »

« Le pont du Rouergue, je l'aime ! J'aimerais que la 3ème solution soit retenue »

Les expressions en faveur des deux autres solutions sont essentiellement justifiées par le moindre coût que représente la solution 2, ou l'avis critique sur les qualités esthétiques et patrimoniales de l'ouvrage actuel, pour la solution 1.

On notera par ailleurs la proposition d'un contributeur en faveur de la solution 2 qui suggère de conserver des câbles « décoratifs ».

Enfin, l'analyse des commentaires a montré certaines incompréhensions dans les compatibilités entre scenario d'aménagement et solution technique.

Ainsi, si le scenario 1 (piétons et cycles uniquement) est bien compatible avec les 3 solutions techniques, **le scenario 2** (véhicules légers dans un seul sens) **est uniquement compatible avec la solution 3 de réhabilitation**. Un pont neuf pouvant accueillir des véhicules représenterait un coût prohibitif (au moins deux fois supérieur à celui d'une passerelle piéton), et la solution 2 n'est structurellement pas envisageable pour soutenir le passage de véhicules même au tonnage limité.

La Solution technique retenue par le Département de la Gironde

Au regard des avis exprimés lors de la concertation, et notamment du très fort attachement patrimonial à l'ouvrage, le Département de la Gironde a donc décidé de retenir la solution de réhabilitation à l'identique de l'ouvrage actuel.

4 - LES SUITES ENVISAGÉES PAR LE DÉPARTEMENT

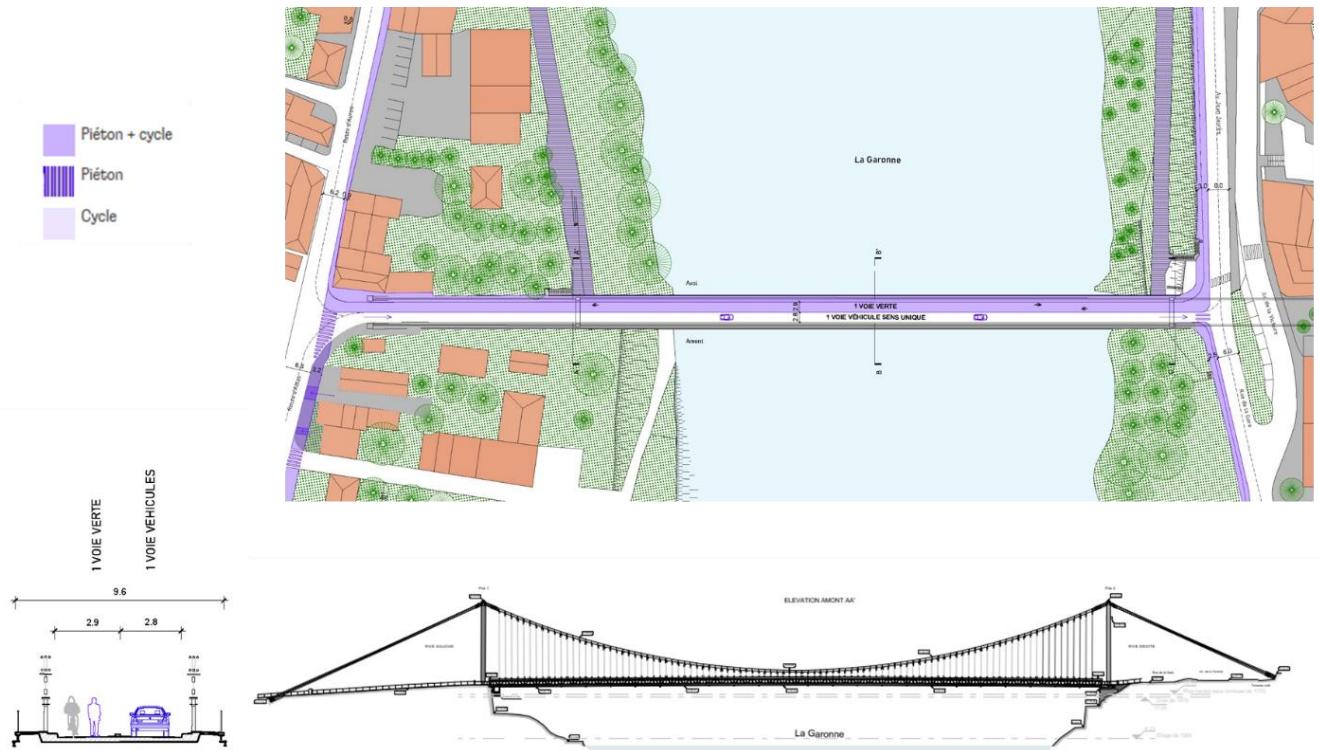
LE SCENARIO ET LA SOLUTION RETENUE

La forte mobilisation en faveur du projet lors de la concertation a permis de dégager les attentes claires de la population : le pont du Rouergue sera donc **réhabilité conformément à son image actuelle dans un objectif de conservation du patrimoine.**



Le pont et ses abords seront réaménagés pour répondre au mieux aux attentes de mobilités de la population.

La chaussée actuelle sera ainsi séparée en deux : une moitié réservée aux usages de mobilités douces, dans les deux sens de circulation, et l'autre partie réservée à un sens unique de circulation pour les véhicules motorisés de moins de 3,5 tonnes. **Le sens de circulation reste à définir et pourra faire l'objet de discussions ultérieures.**



L'aménagement des abords du pont devra permettre une sécurisation des circulations, notamment en incitant à une modération des vitesses.

LES MODALITES DE POURSUITE DU PROJET

En parallèle de la concertation le Département a d'ores et déjà engagé les études nécessaires à la poursuite du projet, avec par exemple des inventaires écologiques et des investigations géotechniques (été 2025).

Sur la base des conclusions de la concertation, un programme de travaux va être établi par le Maître d'ouvrage pour lancer un marché dit de Conception Réalisation associant des concepteurs (bureau d'étude et architecte) à une entreprise de travaux.

Ce type de procédure réservée aux ouvrages complexes permet d'associer dès les premières phases d'études l'entreprise de travaux, afin d'optimiser les méthodes de réalisation et la conception. Elle présente en outre l'avantage de délais globaux légèrement plus courts.

Ce groupement de Concepteur - Réalisateur aura en outre la charge d'établir les dossiers de demande d'autorisations environnementales.

LA POURSUITE DE LA COMMUNICATION AUTOUR DU PROJET

Le Département de la Gironde souhaite poursuivre la démarche de dialogue engagée sur le projet. Il continuera à diffuser une information claire et complète sur l'actualité du projet à travers son site internet sur gironde.fr/inforoutes.

Le Département se réserve également la possibilité d'organiser de nouveaux temps d'échanges avec les citoyens au cours du projet, notamment sur les modalités pratiques de réalisation des travaux et leurs incidences sur la circulation et l'environnement.

LE CALENDRIER DU PROJET



**PROJET PORTÉ PAR LA DIRECTION
DES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ**

